



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE PARIS

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°75-2017-398

PUBLIÉ LE 8 NOVEMBRE 2017

# Sommaire

## **Assistance publique - Hôpitaux de Paris**

75-2017-11-02-024 - Arrêté délégation signature hôpitaux universitaires Paris Nord Val de Seine (6 pages)

Page 3

## **Direction régionale des finances publiques d'Ile de France et du département de Paris**

75-2017-11-08-001 - Arrêté portant délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal - Pôle fiscal parisien 2 (3 pages)

Page 10

Assistance publique - Hôpitaux de Paris

75-2017-11-02-024

Arrêté délégation signature hôpitaux universitaires Paris  
Nord Val de Seine

**Arrêté de délégation de signature  
pris au titre de l'article R. 6147-10 du Code de la santé publique**

Le directeur des Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val de Seine  
(sites Adélaïde Hautval, Beaujon, Bichat–Claude-Bernard, Bretonneau, Louis-Mourier)

Vu le Code de la santé publique, et notamment ses articles L. 6143-7, R. 6147-1, R. 6147-2, R. 6147-5, R. 6147-10 et D. 6143-33 à D. 6143-35,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté directorial n° 2014343-001 nommant Monsieur François Crémieux à compter du 12 novembre 2014 directeur des Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val de Seine (sites Adélaïde Hautval, Bichat, Beaujon, Louis Mourier, Bretonneau)

Vu l'arrêté directorial n° 2013318-006 du 14 novembre 2013 modifié le 18 novembre 2016 fixant les matières déléguées par le Directeur Général de l'AP-HP aux directeurs des groupes hospitaliers et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalier, au directeur de l'HAD et à certains directeurs de pôles d'intérêt commun.

## A R R E T E

### ARTICLE 1 :

Délégation de signature est donnée à :

- Madame **Sabine Dupont**, Directrice Adjointe, chargée des ressources humaines non médicales, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, H(5) de l'arrêté directeurial n° 2013318-006 susvisé,
- Madame **Sabine Dupont**, Directrice Adjointe, chargée des ressources humaines médicales, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, G de l'arrêté directeurial n° 2013318-006 susvisé,
- Monsieur **Arnaud Giraudet**, Directeur Adjoint, chargé des finances à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, C de l'arrêté directeurial n° 2013318-006 susvisé,
- Madame **Aline Coudray**, Directrice Adjointe, chargée des achats et prestations logistiques et du développement durable, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées au paragraphe A, C de l'arrêté directeurial n° 2013318-006 susvisé,
- Monsieur **Olivier Vilain**, Directeur Adjoint, chargé des investissements à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, C de l'arrêté n° 2013318-006 susvisé
- Monsieur **Arnaud Giraudet**, Directeur Adjoint, chargé de la recherche, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, G (4, 5, 6, 8, 9, 31, 32) de l'arrêté directeurial n° 2013318-006 susvisé.
- Monsieur **Olivier Savin**, ingénieur, chargé du système d'information, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, E de l'arrêté directeurial n° 2013318-006 susvisé.
- Monsieur **Patrick Cossard**, chargé de sécurité anti-malveillance, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées au paragraphe H(1) de l'arrêté directeurial n° 2013318-006 susvisé
- Monsieur **Bandiougou Sow**, adjoint au chargé de sécurité anti-malveillance, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées au paragraphe H(1) de l'arrêté directeurial n° 2013318-006 susvisé
- Monsieur **Franck Copperé**, chargé de sécurité anti-malveillance, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées au paragraphe H(1) de l'arrêté directeurial n° 2013318-006 susvisé
- Monsieur **Patrick Bodo**, chargé de sécurité anti-malveillance, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées au paragraphe H(1) de l'arrêté directeurial n° 2013318-006 susvisé

## **ARTICLE 2 :**

Délégation générale de signature est donnée à :

- Monsieur Aymeric Chauchat, directeur du site Louis-Mourier, à l'effet de signer pour ce site et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 1 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directeur de site, dans le champ d'attribution du directeur du Groupe Hospitalier déterminé de l'arrêté directorial n° 2013318-006 susvisé
- Madame Christine Paumard, directrice du site Adélaïde Hautval, à l'effet de signer pour ce site et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 1 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directeur de site, dans le champ d'attribution du directeur du Groupe Hospitalier déterminé de l'arrêté directorial n° 2013318-006 susvisé
- Monsieur Arnaud Giraudet, directeur du site Bichat - Claude-Bernard, à l'effet de signer pour ce site et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 1 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directeur de site, dans le champ d'attribution du directeur du Groupe Hospitalier déterminé de l'arrêté directorial n° 2013318-006 susvisé
- Madame Sabine Dupont, directrice du site Beaujon, à l'effet de signer pour ce site et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 1 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directeur de site, dans le champ d'attribution du directeur du Groupe Hospitalier déterminé de l'arrêté directorial n° 2013318-006 susvisé
- Madame Christine Paumard, directrice du site Bretonneau, à l'effet de signer pour ce site et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 1 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directeur de site, dans le champ d'attribution du directeur du Groupe Hospitalier déterminé de l'arrêté directorial n° 2013318-006 susvisé

Les délégations prévues par le présent article sont mises en œuvre par leurs bénéficiaires dans le cadre de la politique de gestion interne du groupe hospitalier définie par le Directeur du Groupe Hospitalier, et selon les instructions qui en résultent.

## **ARTICLE 3 :**

En cas d'empêchement de Madame Sabine Dupont, Directrice adjointe, chargée des ressources humaines non médicales délégation est donnée à Monsieur Grégory Guibert, directeur des ressources humaines adjoint, Madame Samia Ibégazène, directrice des ressources humaines adjointe, Monsieur Julien Deruelle, Adjoint des Cadres Hospitaliers, Madame Nathalie Faure, Attachée d'Administration Hospitalière, Madame Pauline Kerignard, Attachée d'Administration Hospitalière, Madame Sylviane Gautrand, adjoint des cadres hospitaliers, Madame Nadia Olinga, adjoint des cadres, Madame Claire Lhomond, attachée d'administration hospitalière, à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de Madame Sabine Dupont ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, H(5) de l'arrêté directorial n° 2013318-006 susvisé,

En cas d'empêchement de Madame Sabine Dupont, Directrice Adjointe, chargée des affaires médicales, délégation est donnée à Monsieur Grégory Guibert, directeur des ressources humaines adjoint, Madame Samia Ibégazène, directrice des ressources humaines adjointes, Monsieur Tony Loiseau, attaché d'administration hospitalière, Madame Dalila Flici, Adjoint des Cadres, à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de Madame Sabine Dupont et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, G de l'arrêté directorial n° 2013318-006 susvisé

En cas d'empêchement de Madame Aline Coudray, Directrice Adjointe, chargée des achats et prestations logistiques et du développement durable, délégation est donnée à Monsieur Brahim Bouzeria, responsable

logistique, Madame Christelle Predinas, responsable du service achats, Monsieur Patrick Didier, Technicien Supérieur Hospitalier, à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de Madame Aline Coudray et ceci uniquement pour les matières énoncées au paragraphe A, C de l'arrêté directeur n° 2013318-006 susvisé

En cas d'empêchement de Monsieur Olivier Vilain, Ingénieur Général, chargé des investissements, délégation est donnée à Monsieur Arsène Lollichon, ingénieur, directeur des travaux et de la maintenance, Monsieur Anthony Hamon, ingénieur biomédical, responsable des équipements, Madame Solène Molle, ingénieur biomédical, adjointe au Directeur des équipements, à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de Monsieur Olivier Vilain et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, C de l'arrêté n° 2013318-006 susvisé

En cas d'empêchement de Monsieur Arnaud Giraudet, directeur adjoint, chargé de la recherche, délégation est donnée à Madame Julie Thuilleaux, directrice adjointe et Emilie George, attachée d'administration hospitalière, à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de Monsieur Arnaud Giraudet et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, G (4, 5, 6, 8, 9, 31, 32) de l'arrêté directeur n° 2013318-006 susvisé.

En cas d'empêchement de Monsieur Arnaud Giraudet, Directeur Adjoint, chargé des finances, délégation est donnée à Madame Julie Thuilleaux, directrice adjointe et Emilie George, attachée d'administration hospitalière, à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de Monsieur Arnaud Giraudet et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, C de l'arrêté directeur n° 2013318-006 susvisé,

#### **ARTICLE 4 :**

En cas d'empêchement de Madame Sabine Dupont, Directrice du site de Beaujon, délégation est donnée à Monsieur Grégory Guibert, directeur des ressources humaines adjoint, Madame Samia Ibégazène, directrice des ressources humaines adjointe, Madame Karine Corbrion, directrice des soins, à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Madame Sabine Dupont a reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directrice du site de l'hôpital Beaujon,

En cas d'empêchement de Monsieur Arnaud Giraudet, directeur du site de Bichat, délégation est donnée à Madame Marie Warnier, directrice des opérations, Monsieur Alain Bentounsi, Coordonnateur Général des Soins, à l'effet de signer dans les conditions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Monsieur Arnaud Giraudet a reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directeur du site Bichat,

En cas d'empêchement de Monsieur Aymeric Chauchat, directeur du site Louis Mourier, délégation est donnée à Monsieur Ludovic Tripault, directeur des soins, Madame Nathalie Faure, Attachée d'Administration Hospitalière à l'effet de signer dans les conditions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Monsieur Aymeric Chauchat, a reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directeur du site Louis Mourier. Délégation de signature est donnée à Madame Nathalie Ammar-Khodja, cadre paramédicale de pôle, à l'effet de signer les actes liés aux fonctions de Monsieur Aymeric Chauchat et ceci uniquement pour les matières énoncées au paragraphe H (2) de l'arrêté directeur n° 2013318-006 susvisé,

En cas d'empêchement de Madame Christine Paumard, directrice du site Bretonneau, délégation est donnée à Madame Maria Devaud, Directrice des soins, Monsieur Brahim Bouzeria, ingénieur logistique, Madame Corinne Tenor, cadre de santé à l'effet de signer dans les conditions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Madame Christine Paumard, a reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directrice du site Bretonneau,

En cas d'empêchement de Madame Christine Paumard, directrice du site Adélaïde Hautval, délégation est donnée à Madame Kim Oanh Bui Cadoret, Attachée d'Administration Hospitalière, Madame Sylvie Karcher, cadre de santé, à l'effet de signer dans les conditions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes pour

lesquels Madame Christine Paumard a reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directrice du site Adélaïde Hautval

#### **ARTICLE 5 :**

Délégation de signature est donnée, dans le champ d'attribution du directeur de Groupe Hospitalier déterminé par l'arrêté directeur n° 2013318-006 susvisé, pour les périodes de garde administrative qu'ils sont amenés à assurer en application du tableau de garde, et pour tous les actes relevant de cette garde administrative, à l'ensemble des bénéficiaires d'une délégation de signature visés aux articles 1 à 4 du présent arrêté

De même délégation de signature est donnée, dans le champ d'attribution du directeur de groupe hospitalier déterminé par l'arrêté directeur n° 2013318-006 susvisé, pour les périodes de la garde administrative qu'ils sont amenés à assurer en application du tableau de garde, et pour tous les actes relevant de cette garde administrative, aux bénéficiaires suivants :

- Pascale Adenot, Cadre de Santé
- Soumaya Alili, Directrice d'Etablissements Sanitaires, Sociaux et Médicaux Sociaux AP-HP mentionnée sur l'arrêté DG fixant le « pool » des administrateurs de garde exerçant principalement leurs fonctions hors du GH
- Thomas Bardot, Cadre de Santé
- Alain Bentounsi, Coordonnateur général des soins
- Eric Blattes, Attaché d'Administration Hospitalière
- Brahim Bouzeria, Ingénieur Logistique
- Sébastien Brion, Technicien Supérieur Hospitalier
- Kim Oanh Bui Cadoret, Attachée d'Administration Hospitalière
- Michèle Caron, Adjoint des Cadres Hospitaliers
- Djamila Coathalem, Cadre de Santé
- Chritel Coeurderoy, Technicien Supérieur Hospitalier
- Karine Corbrion, Directrice des soins
- Pierre-Christophe Cathelineau, Directeur Adjoint AP-HP mentionné sur l'arrêté DG fixant le « pool » des administrateurs de garde exerçant principalement leurs fonctions hors du GH
- Patrick Colau, Cadre de Santé
- Aline Coudray, Directrice Adjointe
- Valérie Courage, Cadre de santé
- Maria Devaud, Directrice des Soins
- Sylvie Digeon, Directrice Adjointe AP-HP mentionnée sur l'arrêté DG fixant le « pool » des administrateurs de garde exerçant principalement leurs fonctions hors du GH
- Cindy Duchamp, Attachée d'Administration Hospitalière
- Elham El Ghandour, Cadre de Santé
- Dalila Flici, Adjoint des Cadres
- Laurent Fournau, Cadre de Santé
- Arnaud Giraudet, Directeur adjoint
- Monique Guinot, Directrice des Soins AP-HP mentionnée sur l'arrêté DG fixant le « pool » des administrateurs de garde exerçant principalement leurs fonctions hors du GH
- Anthony Hamon, ingénieur biomédical
- Samia Ibégazène, Directrice Adjointe
- Sylvie Karcher, Cadre de Santé
- Claire Lhomond, Attachée d'Administration Hospitalière
- Tony Loiseau, Attaché d'Administration Hospitalière
- Sébastien Lioni, Technicien Supérieur Hospitalier
- Sabrina Meslem, Attachée d'Administration Hospitalière
- Marie Nobili, Adjoint des Cadres Hospitaliers
- Isabelle Nyobe Nlend, Cadre de Santé



- Christine Paumard, Directrice Adjointe
- Henri Pham, Attaché d'Administration Hospitalière
- Saïda Rachid, Cadre de Santé
- Béatrice Rouyer, Cadre de Santé
- Christelle Soupraya, Adjoint des Cadres Hospitaliers
- Nathalie Serfas, ingénieur biomédical
- Catherine Tardy, Directrice Adjointe AP-HP mentionnée sur l'arrêté DG fixant le « pool » des administrateurs de garde exerçant principalement leurs fonctions hors du GH
- Françoise Taris, Directrice des Soins AP-HP mentionnée sur l'arrêté DG fixant le « pool » des administrateurs de garde exerçant principalement leurs fonctions hors du GH
- Julie Thuilleaux, Directrice Adjointe
- Violaine Tiquant, Cadre de Santé
- Ludovic Tripault, directeur des soins
- Franck Valy, Ingénieur informatique
- Marc Vanicatte, Ingénieur Biomédical
- Sophie Viane, Adjoint des cadres Hospitalier
- Lara Vinauger, Directrice Adjointe AP-HP mentionné sur l'arrêté DG fixant le « pool » des administrateurs de garde exerçant principalement leurs fonctions hors du GH
- Marie Warnier, Directrice Adjointe

**ARTICLE 6 :**

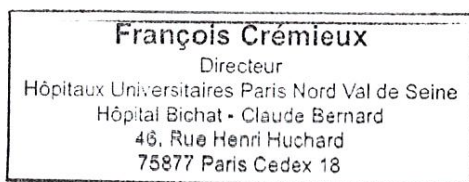
L'arrêté n° 75-2017-08-28-006 du 28 aout 2017 portant délégation de signature du Directeur des Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val de Seine (sites Adélaïde Hautval, Bichat, Beaujon, Louis Mourier, Bretonneau) est abrogé.

**ARTICLE 7 :**

Le Directeur des Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val de Seine (sites Adélaïde Hautval, Bichat, Beaujon, Louis Mourier, Bretonneau) est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la région d'Ile de France, Préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 02 novembre 2017

François Crémieux



Direction régionale des finances publiques d'Ile de France  
et du département de Paris

75-2017-11-08-001

Arrêté portant délégation de signature en matière de  
contentieux et de gracieux fiscal - Pôle fiscal parisien 2



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES  
D'ÎLE DE FRANCE ET DU DÉPARTEMENT DE PARIS  
94 RUE REAUMUR  
75104 PARIS CEDEX 02  
**Pôle de gestion fiscale 2**

LE - 8 NOV. 2017

**DELEGATION DE SIGNATURE  
EN MATIERE DE CONTENTIEUX ET DE GRACIEUX FISCAL**

**L'administrateur général des finances publiques de classe exceptionnelle,  
Directeur régional des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris,**

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R\* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>.** - Délégation de signature est donnée aux agents en poste au sein du **pôle fiscal parisien 2** dont les noms et grades sont mentionnés en annexe et dans la limite des montants définis en annexe, à effet de signer :

- 1° en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office ;
- 2° les décisions prises sur les demandes de dégrèvement de taxe foncière pour pertes de récoltes, les demandes de plafonnement en fonction de la valeur ajoutée des cotisations de taxe professionnelle et de contribution économique territoriale, en matière de remboursement de crédit de taxe sur la valeur ajoutée,
- 3° les décisions prises sur les demandes contentieuses de décharge de responsabilité solidaire fondées sur les dispositions du II de l'article 1691 bis du code général des impôts, sans limitation de montant ;
- 4° en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet ;
- 5° les décisions prises sur les demandes gracieuses de décharge de l'obligation de paiement solidaire fondées sur les dispositions de l'article L. 247 du livre des procédures fiscales ;
- 6° les requêtes, mémoires, conclusions ou observations adressées aux juridictions administratives ou judiciaires ;

**Article 2.** - Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris.

L'Administrateur général des finances publiques de classe exceptionnelle  
Directeur régional des finances publiques  
d'Île-de-France et du département de Paris

Pierre-Louis MARIEL

Noms	Grade	Limite visée aux 1° et 2° de l'article 1	Limite visée au 4° de l'article 1
M. Laurent CARDONA	Inspecteur des Finances publiques	200 000 €	100 000 €
Mme Sylvie GARIN	Inspecteur des Finances publiques	200 000 €	100 000 €
M. Jean-Michel DUPIC	Inspecteur des Finances publiques	200 000 €	100 000 €
M. Gilles DUCASSE	Inspecteur des Finances publiques	200 000 €	100 000 €
M. Didier ALBERT	Inspecteur des Finances publiques	100 000 €	100 000 €
M. Simon ANIDJAR	Inspecteur des Finances publiques	100 000 €	100 000 €
M. Philippe BEGHI	Inspecteur des Finances publiques	100 000 €	100 000 €
Mme Dominique BERNSTEIN	Inspecteur des Finances publiques	100 000 €	100 000 €
M. Olivier BIDARD	Inspecteur des Finances publiques	100 000 €	100 000 €
Mme Marlène BRAUD	Inspecteur des Finances publiques	100 000 €	100 000 €
M. Fabrice BRESSON	Inspecteur des Finances publiques	100 000 €	100 000 €
Mme Marie-Hélène BROCAS	Inspecteur des Finances publiques	100 000 €	100 000 €
M. Olivier CANNEVA	Inspecteur des Finances publiques	100 000 €	100 000 €
Mme Martine CARON	Inspecteur des Finances publiques	100 000 €	100 000 €
Mme Chantal CAYLA	Inspecteur des Finances publiques	100 000 €	100 000 €
Mme Marie CHAPUT	Inspecteur des Finances publiques	100 000 €	100 000 €
Mme Karine CISCO	Inspecteur des Finances publiques	100 000 €	100 000 €
M. Jean-Jérôme COLOSIMO	Inspecteur des Finances publiques	100 000 €	100 000 €
Mme Florence DEBES	Inspecteur des Finances publiques	100 000 €	100 000 €
Mme Anne DEBUT-LESTRAT	Inspecteur des Finances publiques	100 000 €	100 000 €
Mme Muriel DELVAUX	Inspecteur des Finances publiques	100 000 €	100 000 €
Mme Marion DESVAUX	Inspecteur des Finances publiques	100 000 €	100 000 €
M. Jean-Louis FAURE	Inspecteur des Finances publiques	100 000 €	100 000 €
Mme Jacqueline FAVREAU	Inspecteur des Finances publiques	100 000 €	100 000 €
Mme Laure FOURE	Inspecteur des Finances publiques	100 000 €	100 000 €
Mme Nadine GADEAU	Inspecteur des Finances publiques	100 000 €	100 000 €
M. Philippe GENDREAU	Inspecteur des Finances publiques	100 000 €	100 000 €
Mme Marie GIGONZAC	Inspecteur des Finances publiques	100 000 €	100 000 €
Mme Geneviève HALIMI	Inspecteur des Finances publiques	100 000 €	100 000 €
Mme Marie-Hélène HEDIN	Inspecteur des Finances publiques	100 000 €	100 000 €
Mme Nicole IMBAULT	Inspecteur des Finances publiques	100 000 €	100 000 €
Mme Jacqueline INFANTE	Inspecteur des Finances publiques	100 000 €	100 000 €
Mme Ophélie JALLAS	Inspecteur des Finances publiques	100 000 €	100 000 €
Mme Marie-Anne KERROUX	Inspecteur des Finances publiques	100 000 €	100 000 €
M. Assad LAYOUS	Inspecteur des Finances publiques	100 000 €	100 000 €
Mme Claude LE FAOU	Inspecteur des Finances publiques	100 000 €	100 000 €
Mme Martine LEVY	Inspecteur des Finances publiques	100 000 €	100 000 €
Mme Véronique LOMBARD	Inspecteur des Finances publiques	100 000 €	100 000 €
Mme Maud MAGAT	Inspecteur des Finances publiques	100 000 €	100 000 €
M. Johann MALNUI	Inspecteur des Finances publiques	100 000 €	100 000 €
M. Pascal MARROT	Inspecteur des Finances publiques	100 000 €	100 000 €
Mme Nicole MAZET	Inspecteur des Finances publiques	100 000 €	100 000 €
M. Jamel MAZOUZI	Inspecteur des Finances publiques	100 000 €	100 000 €
Mme Anne MESSAGER	Inspecteur des Finances publiques	100 000 €	100 000 €
M. Guy MONTEIL	Inspecteur des Finances publiques	100 000 €	100 000 €
Mme Christine NAUMANN	Inspecteur des Finances publiques	100 000 €	100 000 €
Mme Cécile PADIOU	Inspecteur des Finances publiques	100 000 €	100 000 €
Mme Lina PEREZ	Inspecteur des Finances publiques	100 000 €	100 000 €

Noms	Grade	Limite visée aux 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>es</sup> de l'article 1	Limite visée au 4 <sup>es</sup> de l'article 1
M. François PIROLLI	Inspecteur des Finances publiques	100 000 €	100 000 €
Mme Marie-France PROST	Inspecteur des Finances publiques	100 000 €	100 000 €
Mme Xiména ROSAS	Inspecteur des Finances publiques	100 000 €	100 000 €
Mme Cécile ROUCHE	Inspecteur des Finances publiques	100 000 €	100 000 €
Mme Nicole ROUX	Inspecteur des Finances publiques	100 000 €	100 000 €
Mme Josyane SAENGER	Inspecteur des Finances publiques	100 000 €	100 000 €
Mme Anne SALDUCCI	Inspecteur des Finances publiques	100 000 €	100 000 €
M. Pierrick STEPHAN	Inspecteur des Finances publiques	100 000 €	100 000 €
M. Bernard THEISSOT	Inspecteur des Finances publiques	100 000 €	100 000 €
Mme Mireille TRIN	Inspecteur des Finances publiques	100 000 €	100 000 €
M. Alain VERGNE	Inspecteur des Finances publiques	100 000 €	100 000 €
M. Alexandre VILLAROYA	Inspecteur des Finances publiques	100 000 €	100 000 €
Mme Lydie VINCHON	Inspecteur des Finances publiques	100 000 €	100 000 €
M. Stéphane VON GASTROW	Inspecteur des Finances publiques	100 000 €	100 000 €

Noms	Grade	Limite visée aux 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>es</sup> de l'article 1	Limite visée au 4 <sup>es</sup> de l'article 1
Mme Jocelyne BRAQUE-ROGER	Contrôleur des Finances publiques	40 000 €	40 000 €
Mme Christine BROUSSE	Contrôleur des Finances publiques	40 000 €	40 000 €
M. Frédéric GARRIER	Contrôleur des Finances publiques	40 000 €	40 000 €
M. Henri MULLER	Contrôleur des Finances publiques	40 000 €	40 000 €
Mme Francine NOYRIT	Contrôleur des Finances publiques	40 000 €	40 000 €
Mme Colette PERONNE	Contrôleur des Finances publiques	40 000 €	40 000 €
M. Jérôme SIMEK	Contrôleur des Finances publiques	40 000 €	40 000 €